



Chronique d'une Prépa CRFPA. Comment ils vont devenir avocats ! (Saison 1, épisode 8)

Fiche pratique publié le 21/09/2017, vu 5407 fois, Auteur : [Mikaël Benillouche](#)

Après le passage des écrits, les étudiants ont pris quelques jours mérités de repos. Désormais, la préparation des oraux s'intensifie et ce, sans avoir de certitude sur les résultats de l'admissibilité

EPISEDE 8 : "ÇA" REVIENT !

Nous avons laissé les étudiants à la veille du passage des écrits, ultra-préparés et sur-motivés, que leur est-il arrivé depuis ?

LE PASSAGE DES ECRITS

Après quelques couacs constatés ici et là l'année dernière, le passage des écrits s'est déroulé sans incident majeur, c'est déjà un des mérites du passage à un examen national.

S'agissant des sujets, le retour des étudiants était pour le moins mitigé. Le sujet de la note de synthèse a dérouté. En effet, si la thématique des lanceurs d'alerte - d'ailleurs traitée sur ce blog <https://www.legavox.fr/blog/mikael-benillouche/statut-legal-lanceurs-alerte-issu-22268.htm> - était attendue ; la lier avec l'argent a surpris. Pour ce qui est du droit des obligations, le sujet a été considéré également comme étant difficile. En revanche, s'agissant de l'option et de la matière procédurale, les sujets étaient "classiques". A titre d'exemple, contrairement à ce qui était annoncé, le sujet de droit civil n'était pas transversal et ne concernait qu'une partie du programme et non pas le très redouté droit des sûretés. S'agissant de la procédure pénale, la crainte de certains n'était finalement pas fondée, pas de question en exécution des peines ou concernant les dispositions transitoires de la réforme de la prescription pénale...

LA GESTION DU STRESS PAR LES ETUDIANTS

?Ces épreuves se sont déroulées sur plusieurs jours d'angoisse, de stress et même de déceptions. Dès le premier jour, quelques étudiants affolés n'ont pas pu terminer leur note de synthèse. Parmi ceux-ci, Jean était très affecté. J'ai heureusement réussi à le joindre dès le soir même. Oui, la copie n'est pas terminée ; oui, tous les documents ne sont pas cités et oui il va avoir une note pourrie ; mais cela ne fait que commencer...il restait 3 épreuves ! Je l'ai regonflé à bloc mon Jeannot. Il est d'ailleurs revenu progressivement dans la course. D'autres ont consulté les "corrigés" publiés ici ou là sur les réseaux et ont paniqué. Là encore, il a fallu combattre le mal par le mal et réagir en rappelant que ces pseudo-corrigés étaient l'oeuvre d'étudiants et non de la commission ou de correcteurs. Il existe un aléa concernant la note de synthèse qui empêche toute auto-évaluation. Frère Tuc et Omar ont ainsi sorti chacun un plan "chaloupé" avec une prise de risque intéressante qui s'avérera certainement payante...

LE DROIT DES OBLIGATIONS ET LE DEBUT DU "CORRIGE-GATE"

Après l'épreuve du droit des obligations, mon téléphone a littéralement pris feu. Il semblerait qu'un exercice similaire ait été donné dans une Prépa, mais avec des réponses différentes. Plus grave, certains correcteurs se sont offusqués sur twitter à propos des corrigés proposés par la commission. Les tweets ont depuis été retirés, mais se sont retrouvés sur facebook. Il en a été de même notamment après les épreuves de procédure. Certains universitaires ont d'ailleurs lancé des discussions avec leurs collègues sur ce point, ce qui ne manque pas de désorienter les étudiants...

LA FIN DES EPREUVES ECRITES

Après les écrits, j'ai longuement échangé avec certains étudiants. Il est difficile de s'évaluer. L'urgent était de décompresser et sur ce point je suis particulièrement fier d'eux. Frère Tuc a enfin pu emmener sa belle ("soeur Tuc") visiter la ville du Havre comme il lui avait promis ; Omar a rejoint Oops afin de rencontrer sa famille ; Concorde et Nickie se sont envolées vers le soleil ; Titouan a pu oublier les déboires de l'OM en se rendant à l'étranger ; Georgette a écumé toutes les fêtes de Montpellier, Toulouse et autour du sacré-coeur ; Mélusine a découvert les joies du Nord en intégrant son master ; ...

PENDANT CE TEMPS, LA RENTREE UNIVERSITAIRE

Pendant ce temps, c'était ma rentrée ! Au programme, la reprise des cours à Amiens, le début d'une nouvelle aventure à la Catho de Lille et...une nouvelle séance-dédicace de "chronique d'un Maître de conférences" à Toulouse. J'ai revu certains étudiants ainsi que quelques correcteurs et enseignants. Ces derniers aussi ont eu besoin de souffler un peu, alors qu'est déjà envisagée la session 2018 !

15H D'ACTUALITES ET 2 SIMULATIONS

Il est désormais temps d'intensifier la préparation. Dès ce week-end, les étudiants se voient proposer 15h d'actualités en vue du GrandO. Bien évidemment, j'interviendrai. Quel plaisir de pouvoir enseigner cette fois à TOUS nos étudiants et non pas seulement aux pénaleux... . Par la suite, deux simulations au GrandO leur permettront d'affiner leur préparation avant le début des oraux. Mais c'est déjà une autre histoire...

J'ai hâte de tous vous revoir...

[TO BE CONTINUED]...